Décision 01-D-13 du 19 avril 2001

relative à la situation de la concurrence dans le secteur du transport public de voyageurs dans le département du Pas de Calais

Posted on: 07 mai 2001 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie
Dispositif(s)	Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	Autocars Finand Parmentier, Bajus Transports, ID voyages, Lebas et Darridand, Les autobus Artésiens, Les Cars Express, Les ourriers, Automobiles Picard (CAP), Gilles Delambre transports, ST 2L Westell Voyages, Transports J. Benoît, Voyages Bodart, Voyage

Lire

le texte intégral de la décision
845.4 Ko